

# Le chemin reste long pour soulager fiscalement le travail

## LE RÉSUMÉ

Le tax shift commence à produire ses premiers effets: la **pression fiscale sur le travail diminue**, selon l'OCDE.

Mais la **Belgique reste toujours en tête** des pays où le travail est le plus taxé.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Chaque année, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étudie et compare l'imposition des salaires parmi ses membres, c'est-à-dire les 35 pays les plus industrialisés. Pour ce faire, l'organisation multilatérale s'appuie sur la notion de «coin fiscal», soit le total des impôts versés par les salariés et les employeurs après déduction des prestations familiales reçues. Voici les principaux constats formulés par l'OCDE dans ce rapport.

► **Statu quo dans l'OCDE.** En 2016, le prélèvement moyen d'impôts et de cotisations sociales sur les revenus du travail dans les pays de l'OCDE s'élevait à 36%, soit une baisse de 0,07% par rapport à 2015. Autant dire rien du tout. Reste que la baisse de l'année dernière confirme une tendance en cours depuis plusieurs années après le pic des années de crise 2008-2009.

► **La Belgique, pays le plus taxé.** En 2016, c'est en Belgique (54%), en Allemagne (49,4%), en Hongrie (48,2%) et en France (48,1%) que l'on a observé les coins fiscaux les plus élevés pour les travailleurs sans enfants rémunérés au salaire moyen dans leur pays. À l'autre bout de l'échelle, les coins fiscaux les plus faibles se situent au Chili (7%), en Nouvelle-Zélande (17,9%) et au Mexique (20,1%). Le même constat prévaut en grandes lignes pour les familles avec enfants même si on se

situe à des niveaux inférieurs en raison des compensations versées aux familles (allocations, etc.). La Belgique affiche ainsi un coin fiscal de 38,6%. Seules la France (40%) et la Finlande (39,2%) nous précèdent de peu. C'est en Nouvelle-Zélande que le coin fiscal est le plus faible pour les familles (6,2%), suivie du Chili (7%), de l'Irlande (8,3%) et de la Suisse (9,1%). La moyenne pour les pays de l'OCDE est de 26,6%.

► **La Belgique nataliste.** Si on prend l'imposition des personnes physiques, elle est de 40,7% en Belgique pour un travailleur sans enfant. Un record absolu qui contraste avec la moyenne de 25,5% pour l'OCDE. Pour une famille avec deux enfants, on retombe à 20,9% en Belgique, contre une moyenne OCDE de 14,3%. Les familles en Belgique sont donc relativement moins pénalisées que les travailleurs sans enfants si on se réfère à la moyenne de l'OCDE.

► **L'effet «tax shift» palpable.** Entre 2015 et 2016, le coin fiscal s'est accru dans 20 pays sur 35, a diminué dans 14. La plus forte hausse a été constatée en Grèce (1,06%), tandis que les baisses les plus significatives concernent l'Autriche (-2,47%) et la Belgique (-1,32%) pour les travailleurs sans enfants. Pour les familles avec enfants, les diminutions les plus marquées ont concerné l'Autriche (-2,68%), le Portugal (-2,5%) et la Belgique (-1,73%). La diminution survenue en Belgique s'explique par une baisse de l'impôt sur les personnes physiques et des cotisations patronales de sécurité sociale. C'est le fameux «tax shift» initié par le gouvernement Michel depuis un an exactement (1<sup>er</sup> avril 2016) et dont l'objectif est de permettre d'ici 2019 à un salarié sur deux de gagner 100 euros net en plus par mois.

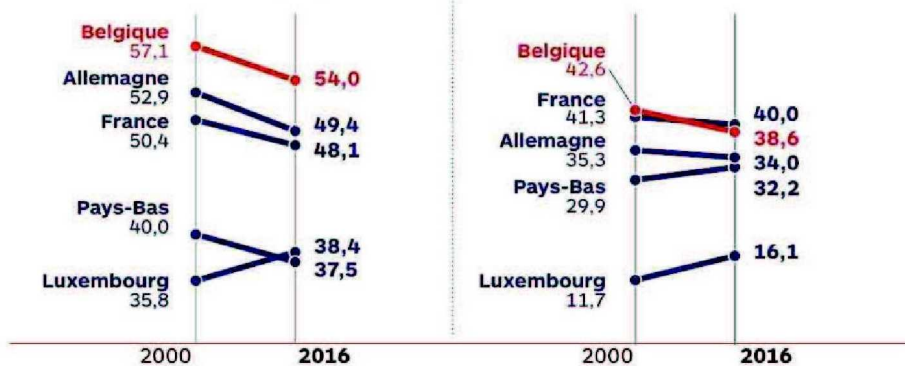
**La baisse du coin fiscal en Belgique est le premier résultat du tax shift.**

## LES IMPÔTS SUR LES SALAIRES DES PAYS DE L'OCDE EN 2016

En % du total de la rémunération brute



## Évolution par rapport à nos voisins



Source: OCDE